SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES PARCS

OFFRE D'EMPLOI

CHRONOMÉTREURS, CHRONOMÉTREUSES
(2026-27)

La Ville de Mont-Laurier désire combler des postes de chronométreur, chronométreuse au Service des loisirs, de la culture et des parcs.

Description sommaire

Sous l'autorité de la directrice du Service des loisirs, de la culture et des parcs, les personnes seront appelées à travailler au Centre sportif Jacques-Lesage.

Responsabilités principales

- Marquer les parties sur le tableau d'affichage;
- Compléter les feuilles de pointage, en format papier ou en ligne;
- Annoncer les parties (buts, pénalités, temps de jeu);
- Déplacer et installer les buts.

Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir et reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Exigences du poste

- Être en mesure de fournir un certificat de bonne conduite.

Compétences, aptitudes et qualités personnelles requises

- Bonne communication orale et écrite;
- Facilité avec le service à la clientèle;
- Avoir une bonne capacité d'écoute.

Conditions de travail

Rémunération :	Selon l'échelle salariale des chronométreurs, chronométreuses
Horaire de travail :	De soir et de fin de semaine Moyenne de 5 à 10 heures par semaine
Durée :	Poste salarié temporaire

Les personnes qualifiées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 9 octobre 2026 à midi**, à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division ressources humaines
« Chronométreurs, chronométreuses (2026-27) »
300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Seules les personnes retenues seront contactées.